

# Nouveau cap pour la formation en alternance

**Une structure centrale coordonne désormais la formation en alternance en Belgique francophone. D'ici la fin de l'année, une plateforme en ligne centralisera l'offre de formation.**

**ARNOLD DELAROCHE (ST.)**

Deux ans après sa création, l'Office francophone de la formation en alternance (Offa) dispose enfin de son propre contrat de gestion. Paraphé hier par la ministre de l'Enseignement Marie-Martine Schyns (cdH) et ses collègues bruxellois et wallons de l'Emploi et de la Formation, respectivement Didier Gosuin (DéFI) et Pierre-Yves Jeholet (MR), ce contrat consacre l'Offa en figure d'autorité pour la gestion de l'offre de formation en alternance en Belgique francophone et le dote de missions spécifiques.

L'objectif principal de l'Offa est d'harmoniser les différents aspects de la formation en alternance. Une mission nécessaire si l'on considère la diversité des structures et pratiques existantes actuellement dans le secteur. En effet, trois organismes gèrent actuellement la formation en alternance à Bruxelles et en Wallonie: l'Institut wallon de formation en alternance et des indépendants et petites et moyennes entreprises (IFAPME), le Service Formation PME (SFPME) et les Cefa (Centre d'éducation et de formation en Alternance). Ces organismes officient selon des règles assez distinctes. Avec pour conséquence une certaine cacophonie. Une situation que l'Offa entreprend de clore. Pour son directeur général Eric Hellendorff: *«Il reste des points à concrétiser, par exemple, les niveaux de*

*compétence A, B et C et les niveaux de rétribution qui y sont liés. Il faut dire comment on passe d'un niveau à l'autre. Sinon, dans un régime on pourra passer au niveau B tout de suite et chez un autre opérateur il faudra deux ans pour y arriver.»* Un point de vue que partage Didier Gosuin pour qui *«l'Offa est une logique de trait d'union entre les gouvernements et une logique de simplification».*

## **Une certaine non-reconnaissance**

Cependant, comme l'affirme le ministre bruxellois, la formation en alternance souffre d'une certaine «non-re-

## **«Je considère comme prioritaire de relever l'image de l'alternance.»**

**MARIE-MARTINE SCHYNS (CDH)**  
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT

*connaissance»* en Belgique. Avec plus de 5.100 apprenants à Bruxelles et plus de 5.600 en Wallonie, les filières en alternance restent peu prisées par les jeunes. Nous sommes loin des 15% des 15-25 ans allemands et des 67% des jeunes suisses qui choisissent ce type de filière. Ce qui fait dire à Marie-Martine Schyns qu'il est *«prioritaire de relever l'image de l'alternance».* Une proposition qui ne manque point d'être juste au regard du taux d'insertion professionnelle qui caractérise les filières en alternance. En effet, 80% des personnes qui terminent une formation en alternance en Wallonie trouvent un emploi. Ce taux monte à 82% à Bruxelles.